

Suite

Ces conditions requises, le porteur de projet va venir tester, en direct sur son terrain durant 12, 24 à 36 mois, sa capacité et son offre de service pour essayer d'atteindre l'objectif de la création de son propre emploi. Pendant cette période, le futur entrepreneur n'est pas créé juridiquement, il bénéficie d'un statut de salarié via les bénéfices de son activité et conserve ses droits aux allocations.

Qui sont les membres porteurs de projet de l'Ouvre Boîtes, d'où viennent-ils, quels sont leurs domaines d'activité ?

Les horizons sont très hétéroclites. Une grande majorité de personnes, en situation de demandeur d'emploi indemnisé, met à profit cette période pour essayer de « tenter l'aventure ». Il y a une majorité de femmes, des personnes possédant une réelle expérience professionnelle salariale ou indépendante. En général, les projets fonctionnent en solo et ne nécessitent pas au départ d'investissements importants. Sont concernés les secteurs du service aux entreprises, aux particuliers et de la vente : information, communication, internet, administratif, formation, conseil, audio visuel, bien être, petit artisanat, commerce non sédentaire.

Si l'on veut tester son activité et se lancer avec vous : comment faire ? Quelles questions se poser avant ?

Il faut avant tout avoir l'idée et le savoir-faire professionnel. Ensuite, il faut s'informer, rencontrer, échanger sur les acteurs, les pratiques et les outils (prospects, concurrents, fournisseurs, tarifs, média...) qui agissent sur le territoire sur lequel on envisage d'intervenir. Ensuite, la personne s'inscrit à une réunion d'information collective (2 par mois). Suivent 2 rendez-vous individuels avec un accompagnateur pour valider l'entrée et une matinée d'accueil collective des porteurs entrant pour intégrer le fonctionnement administratif et la gestion de la coopérative. Il faut préciser que la démarche d'entrée à l'Ouvre-Boites est volontaire. Ceux et celles qui viennent veulent avant tout être **accompagnés**, bénéficier du **réseau** des autres entrepreneurs en test, acquérir progressivement les différentes compétences nécessaires à leur futur métier d'entrepreneur.

Retrouvez le Collectif d'entrepreneurs

sur le blog

<http://www.les-petites-boites-qui-montent.blogspot.com>

et sur le portail resotpe : www.resotpe.com

liens

<http://www.ouvre-boites44.coop>

www.baticreateurs44.fr pour les métiers du bâtiment